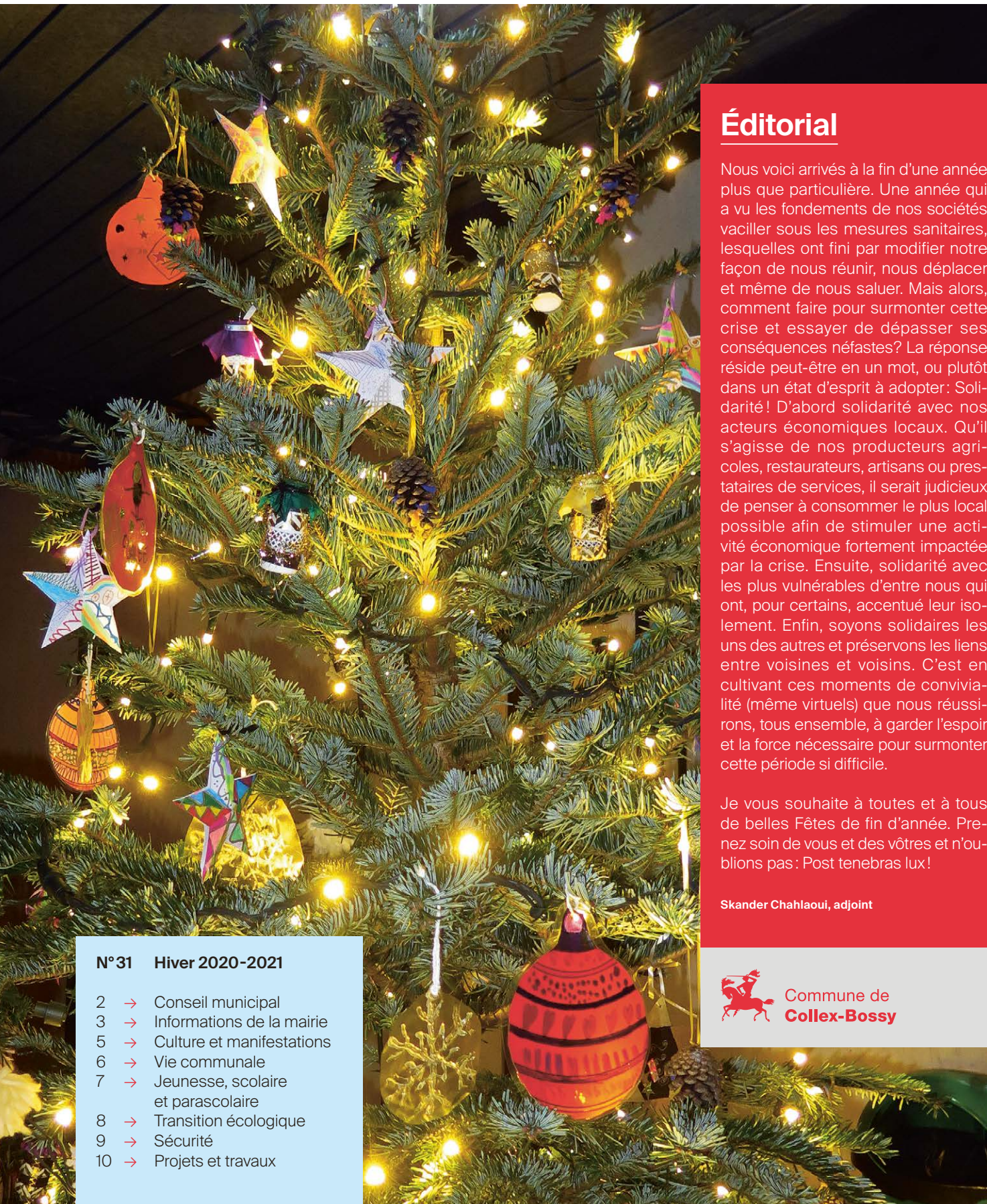


Collex-Bossy infos



Éditorial

Nous voici arrivés à la fin d'une année plus que particulière. Une année qui a vu les fondements de nos sociétés vaciller sous les mesures sanitaires, lesquelles ont fini par modifier notre façon de nous réunir, nous déplacer et même de nous saluer. Mais alors, comment faire pour surmonter cette crise et essayer de dépasser ses conséquences néfastes? La réponse réside peut-être en un mot, ou plutôt dans un état d'esprit à adopter: Solidarité! D'abord solidarité avec nos acteurs économiques locaux. Qu'il s'agisse de nos producteurs agricoles, restaurateurs, artisans ou prestataires de services, il serait judicieux de penser à consommer le plus local possible afin de stimuler une activité économique fortement impactée par la crise. Ensuite, solidarité avec les plus vulnérables d'entre nous qui ont, pour certains, accentué leur isolement. Enfin, soyons solidaires les uns des autres et préservons les liens entre voisines et voisins. C'est en cultivant ces moments de convivialité (même virtuels) que nous réussirons, tous ensemble, à garder l'espoir et la force nécessaire pour surmonter cette période si difficile.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles Fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et des vôtres et n'oublions pas: Post tenebras lux!

Skander Chahlaoui, adjoint

N°31 Hiver 2020-2021

- 2 → Conseil municipal
- 3 → Informations de la mairie
- 5 → Culture et manifestations
- 6 → Vie communale
- 7 → Jeunesse, scolaire et parascolaire
- 8 → Transition écologique
- 9 → Sécurité
- 10 → Projets et travaux



Commune de
Collex-Bossy

Compte rendu des séances

SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2020

Pétitions

Le Conseil municipal a pris connaissance de deux pétitions adressées à la mairie traitant respectivement du réaménagement du chemin Champion et du trafic au chemin des Chaumets. Celles-ci sont renvoyées en commission infrastructures pour étude et traitement.

Élection des présidente et vice-présidente du bureau de vote pour 2021

Valérie Mégroz (CBE), présidente; Rose Marie Mota (CBA), vice-présidente. Celles-ci seront respectivement suppléées par Patricia Wüthrich et Michael Kende.

Délibérations

Le Conseil municipal approuve les délibérations suivantes:

- > Ouverture d'un crédit d'investissement pour l'acquisition de la parcelle n°43 de la commune de Collex-Bossy, sise à la route d'Ornex 14, dénommée «Laiterie de Bossy».
- > Ouverture d'un crédit d'investissement destiné à réaliser une voie piétonne le long de la route de Vireloup, entre le hameau de Vireloup et le stade Marc Burdet.
- > Ouverture d'un crédit d'investissement complémentaire destiné à finaliser la rénovation de l'appartement du 1er étage du bâtiment 110, route de Vireloup (ancienne poste).
- > Annulation de la délibération votée

le 19 février 2018 relative au préavis favorable sur le projet de limites de zone au lieu-dit «Bracasset».

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 OCTOBRE 2020

Budget 2021

Ricardo Muñoz, maire, présente aux conseillers municipaux une version provisoire du budget de fonctionnement 2021 qui est renvoyée pour analyse et commentaires en commission des finances.

Délibérations

Le Conseil municipal approuve les délibérations suivantes:

- > Subvention d'investissement en faveur du Groupement intercommunal de compostage de la rive droite (GICORD) destinée à financer le réaménagement et la mise en conformité du site.
- > Ouverture d'un crédit d'étude pour le remplacement de la chaufferie à bois de la parcelle n°792.
- > Règlement pour l'attribution en fermage des parcelles agricoles communales.

Commission ad hoc

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la création d'une commission ad hoc traitant de la rénovation de la Ferme Gindre-Constantin, commission dont les membres sont Sylvie Malherbe (CBE), Dorothea Noll (CBE), Sébastien Pesenti (CBE), Pascal Crétard (PDCO), Maximilien Ferrillo (CBA), Rose Marie Mota (CBA).

- Détail des délibérations:
- > www.collex-bossy.ch/fr/proces-verbaux ●

COMMISSION COHÉSION SOCIALE ET CULTURE

À chaque édition du Collex-Bossy infos, une commission distincte est présentée.

Depuis le 2 juin 2020, la commune compte une nouvelle commission intitulée Cohésion sociale et culture/informations-communications.

Cette commission est en charge de développer des actions sociales et solidaires liées aux écoles, à la petite enfance, à la jeunesse et aux seniors mais également de la culture et plus particulièrement la saison culturelle de la commune.

Actuellement, les dossiers importants qui y sont traités sont:

1. L'élaboration d'une stratégie communale pour dynamiser l'offre socioculturelle en faveur des jeunes adultes et des seniors.
2. La mise en place de diverses actions solidaires dans l'objectif de consolider l'esprit de partage et d'entraide entre les communiens.
3. L'élaboration d'une stratégie communale pour dynamiser la vie culturelle.

La commission est présidée par Maximilien Ferrillo (CBA), sa vice-présidente est Jenny Boye (CBE) et ses membres sont Valérie Mégroz (CBE), Rose Marie Mota (CBA), Pablo Pfeiffer (CBE) et Patricia Wüthrich (PDCO). L'Exécutif est représenté par Skander Chahlaoui (CBA). Cette commission se réunit une fois par mois en séance ordinaire.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances du Conseil municipal se tiendront les mardis 8 décembre 2020, 26 janvier et 23 février 2021 à 19h30. La forme

qu'elles prendront reste à définir en fonction de l'actualité liée à la pandémie de Covid-19.

- Toutes les informations, sont disponibles sur le site:
- > www.collex-bossy.ch



Des tulipes pour sensibiliser au cancer du sein

En Suisse, le cancer du sein est la première cause de mortalité chez les femmes entre 40 et 50 ans. Nombreuses en sont victimes avant 50 ans, âge officiel pour la prise en charge du dépistage dans 11 des 26 cantons suisses. En participant à la campagne de sensibilisation «1 Tulipe pour la Vie», initiée par l'association L'AiMant Rose en octobre 2018, la commune de Collex-Bossy s'engage, pour la seconde année consécutive, à informer la population et encourager les femmes à effectuer un dépistage.

Le 29 octobre dernier, l'équipe de la voirie et Ricardo Muñoz, Maire, ont planté

des bulbes de tulipes dans les massifs devant l'Auberge communale. Facteur d'espérance, l'éclosion simultanée, au printemps prochain, de milliers de massifs de tulipes roses et blanches dans toutes les communes participantes éblouira encore le public. La vie fleurira à nouveau, n'en déplaise à la pandémie de Covid-19! •

Fermetures de fin d'année

MAIRIE

La mairie sera fermée du jeudi 24 décembre 2020 au vendredi 1er janvier 2021 inclus. Durant la semaine du lundi 4 au vendredi 8 janvier, une permanence téléphonique sera assurée tous les jours de 8h à 11h. Réouverture

sanitaire, continuez à les soutenir et prenez goût au commerce de proximité!

- Coordonnées des producteurs de Collex-Bossy sur le site:
- > www.collex-bossy.ch (vivre à Collex-Bossy > vie économique)

CONSOMMEZ LOCAL!

Voici un peu plus d'un mois, tous les ménages de la commune ont reçu une information concernant la vente à l'emporter que proposent les producteurs de Collex-Bossy. Quelle que soit l'évolution de la situation

JOYEUSES FÊTES!

Merci aux élèves de l'école de Collex-Bossy et aux enseignants d'avoir paré le sapin du préau de magnifiques ornements faits maison. Et merci à tous les collaborateurs communaux pour avoir installé et décoré les sapins et les bâtiments publics!

du guichet selon les horaires habituels le lundi 11 janvier 2021.

AGENCE POSTALE

L'agence postale de Collex-Bossy ouvrira le jeudi 24 décembre de 9h à 11h et de 14h à 16h. Elle sera fermée ensuite du vendredi 25 décembre au samedi 2 janvier inclus. L'agence rouvrira ses portes le lundi 4 janvier selon les horaires habituels.

Durant cette période de fermeture, Collexiens et Bossiotes seront dirigés vers la poste de Versoix pour retirer leurs colis et recommandés. •

Réseau TPG depuis le 13 décembre

Après les importantes évolutions de l'offre dans le secteur de la Rive Droite Nord, en lien avec l'arrivée du Léman Express, le réseau ne change pas fondamentalement à fin 2020.

Quelques améliorations sont à relever, principalement en termes de sécurité et confort. Le pôle d'échange assez décrié de Colovrex sera supprimé et remplacé par des arrêts en vis-à-vis à la hauteur de l'arrêt Chânat actuel. Les bus 20 et 53 seront prolongés jusqu'au giratoire de Valavran et l'arrêt éponyme. Une nouvelle possibilité de correspondances sécurisées et confortables y sera offerte. Ces amé-

nagements seront normalement réalisés pour décembre 2020 ou dans les semaines qui suivent, en fonction des conditions météorologiques.

Au niveau de l'offre, le bus 50 retrouve son parcours normal dans Versoix et une cadence à 30 minutes la journée, offrant aux habitants de Collex-Bossy, moyennant transbordement à Colovrex, des possibilités supplémentaires de connexion vers l'aéroport. La ligne 53 est renforcée en heure de pointe, matin et soir, avec un bus tous les quarts d'heure. Toutes les courses (excepté soirs et dimanches) sont prolongées sur Colovrex-Valavran. Ainsi, en lien avec la ligne 52, il est possible de rejoindre le Grand-Saconnex, Balexert, Blandonnet, toutes les 30 minutes et toute la journée. ●

Source: TPG

Cartes journalières CFF

La commune met à la disposition de ses habitants deux cartes journalières CFF de 2ème classe par jour au prix de 45 F, valables dans le rayon de validité de l'abonnement général. Celles-ci permettent aux Collésiens, Collésiennes et Bossiotes de se déplacer en Suisse en transports publics pendant l'entier de la journée choisie.

- Les cartes peuvent être réservées:
- > sur le site www.collex-bossy.ch
- > par téléphone au 022 959 77 00
- > à la réception de la mairie ●

Médailles pour chiens

Les propriétaires de chiens résidant à Collex-Bossy doivent obtenir la marque de contrôle (médaille) pour leurs canidés. Elles sont en vente à la réception de la mairie. Nous attirons votre attention sur le fait que les médailles sont à retirer au plus tard le 31 mars 2021.

- Documents à présenter et renseignements complémentaires:
- > www.ge.ch/detenir-chien/obtenir-marque-contrôle ●

Hommage à Gilbert

38 ANS AU SERVICE DE LA COMMUNE

C'est avec une vive émotion que nous avons appris le décès de Gilbert Bavaud. Employé à la Commune de Collex-Bossy durant 38 ans, il a pris une retraite bien méritée en octobre 2008.



38 ans au service de cinq maires et de leurs adjoints qu'il aura vu défiler tour à tour. Lorsqu'il a débuté sa carrière en 1970, il s'occupait du nettoyage des trois salles de classes et de la salle communale et de l'entretien des routes. Avec Jacqueline Artique, secrétaire communale, ils étaient les seuls employés communaux. Plus tard, avec l'arrivée d'un concierge, Gilbert a pu se consacrer à l'évolution de la commune en travaillant à l'entretien des routes, des espaces verts et du cimetière. Une petite anecdote : sa première balayeuse, qu'il manœuvrait à pied, soulevait tellement de poussière que certains villageois lui demandaient de ne pas balayer devant chez eux!

Sa polyvalence a été précieuse ; c'était un fidèle employé, travailleur, jovial et toujours prêt à rendre service. Gilbert restera longtemps dans nos mémoires.

La Mairie

SALUT À TOI, L'AMI

Salut à toi l'ami de la pétanque, celui qui a passé de nombreuses années au service des habitants de Collex-Bossy et que j'ai eu la chance de remplacer en 2003 lorsque tu as pris ta semi-retraite. Tu as continué à «faire» quelques heures par semaine à la déchetterie pour ton plus grand bonheur, la récup' était ton élément, la bricole aussi. Et tout cela en discutant avec la population, le samedi matin, dans ton espace de récupération. A bien y réfléchir, tu étais un précurseur du seconde main! Tu adorais couper et récupérer la ferraille... et tu avais tout le temps le sourire. Après tes années de service à la déchetterie, tu es parti à la retraite mais tu n'as pas arrêté de travailler la ferraille. Tu as même investi dans un camion jaune... eh oui le petit camion jaune à Gigi! Qui ne le connaissait pas dans la région... tu étais connu comme le loup blanc.

Malgré ton départ à la retraite tu passais toujours nous dire un petit bonjour à la voirie ou vite gonfler tes pneus, car tu avais récupéré trop de ferraille et les pneus de ton camion tiraient la gueule.

Tu te joignais à nous lors des fondues partagées avec le personnel communal, toujours avec grand plaisir. Et nous passions un moment convivial.

Et oui tu es parti trop tôt, laissant derrière toi tes enfants, tes petits-enfants et tous ces souvenirs...

Salut à toi l'ami et merci.

Oliver Noll

Concert

Tango indigo



Comme une bouffée d'air pur, un moment d'évasion, le Cuarteto Tango Indigo s'est produit à la Chapelle de Collex-Bossy, le samedi 31 octobre en soirée. Un concert bienvenu dans une situation sanitaire difficile mais maîtrisée, où une quinzaine de personnes a applaudi tangos, valse et milonga de célèbres compositeurs dont Astor Piazzola.

Les envolées du joyeux clarinetiste Matthias Ernst (clarinette basse dit claron), la sensibilité exacerbée de la violoniste Marie-Jeanne Sunier, les couleurs et sonorités argentines insufflées par le bandonéoniste Jérémy Vannereau, le tout accompagné par le pianiste Luis

Semeniuk, lequel, entre temps, contre-temps et accents, a mis en valeur cette musique ô combien prenante.

Une véritable alchimie s'est créée dans cette Chapelle de Collex dont l'acoustique met en valeur l'harmonie des sons qui se font et défont laissant un sentiment de bien-être comparable à une baignade dans l'océan.

Merci aux musiciens qui ont su nous offrir un moment d'évasion, d'aventure où le temps est resté comme suspendu. À refaire! ●

Maximilien Ferrillo, conseiller municipal

Exposition Art en campagne 2021

L'exposition estivale transfrontalière Art en Campagne, mettant en scène des interventions artistiques le long d'un chemin de campagne, aura lieu en 2021. Les œuvres seront exposées du 26 juin au 5 septembre 2021 et le thème «en équilibre», initialement prévu pour l'édition 2020, est maintenu.

→ Les artistes intéressés à proposer une œuvre sont invités à se rendre sur le site www.artencampagne.org où les modalités de participation sont exposées.

Soyez nombreux à participer! ●

Manifestations

Annulation des fêtes de fin d'année

Face à la péjoration de la situation sanitaire et à l'incertitude de son évolution, les membres de la commission Sport & manifestations ont longuement débattu de la pertinence du maintien des deux grandes fêtes traditionnellement prévues en cette période de fin d'année: l'Escalade et Noël.

Ainsi, non seulement de par les difficultés opérationnelles et logistiques que l'organisation de ce type d'événement aurait impliqué dans la situation actuelle, mais aussi par sens des responsabilités, la commission – en concertation avec l'Exécutif communal – a pris la décision de renoncer à ces deux manifestations.

Nous sommes néanmoins conscients de l'importance de ces moments de partage, surtout pour les plus petits. C'est pourquoi les membres de la commission ont souhaité offrir aux élèves de l'école de Collex-Bossy la possibilité de profiter de mini-fêtes sur le temps scolaire, co-organisées avec les enseignants. De plus, les enfants recevront une petite attention de la part de la Mairie.

C'est un soulagement pour les membres de la commission Sport & manifestations d'imaginer que malgré l'annulation des fêtes communales de cette fin d'année, les 150 enfants qui fréquentent notre école fêteront au mieux et en toute sécurité l'Escalade et Noël, mais probablement également – et c'est presque aussi important – l'arrivée des vacances scolaires! ●

Skander Chahlaoui, adjoint

Joyeux anniversaire Myriam



Fille d'Albert et Marie Utzinger, Myriam est née à Nyon le 19 septembre 1930, la famille est arrivée de la Cure dans le canton de Vaud pour s'installer au chemin des Chaumets à Collex-Bossy afin de prendre, en 1945, la responsabilité du bureau PTT de Collex. À l'été 1950, la famille Utzinger emménage au 60 route de Vireloup pour ouvrir la nouvelle poste dans le bâtiment qui, jusqu'alors, était celui de la gendarmerie.

Dès l'âge de 15 ans, Myriam officie comme factrice. Accompagnant son père, elle distribue, à bicyclette, le courrier à Collex et Bossy. En 1951, Myriam rencontre Paul Fracheboud qui habite également Collex-Bossy. La même année, ils quittent provisoirement la commune pour le quartier des Charmilles, fondent une famille et ont deux garçons: Bernard et Éric. Myriam revient à Collex-Bossy en 1985 pour se rapprocher de ses petits-enfants.

Malgré la situation sanitaire compliquée, le 19 septembre dernier, elle a pu souffler dignement ses 90 bougies en compagnie de ses proches. Le 28 septembre, Ricardo Muñoz, maire, ses deux adjoints, Bernard Fracheboud et Sander Chahlaoui ainsi que son petit-fils Jeremy lui ont rendu visite. Un très beau moment de partage et de souvenirs. ●

90 ans et 60 ans de mariage

Le 31 octobre, Alfons Kunz a fêté ses 90 ans. Né dans le Toggenburg (canton de Saint-Gall), il y passe ses dix premières années avant d'être pensionnaire chez les Bénédictins à Einsiedeln puis au collège de Saint-Maurice où il parfait sa connaissance du français. Il poursuit ensuite des études de sciences économiques à la faculté de Bâle.

C'est en Normandie qu'il fait la connaissance de Colette. Le couple se marie au mois d'avril 1960. Ils fêtent en 2020 leurs noces de diamant, soit 60 ans d'union. Que d'anniversaires mémorables pour Alfons Kunz, en cette année atypique!



Le fils de Colette et Alfons naît en 1966. Après avoir occupé différents postes dans l'administration, à Paris puis à Winterthur, Alfons Kunz choisit de continuer sa carrière à Genève dans le secteur bancaire. La famille y emménage au début des années 1970. En 1982, ils s'installent à Collex-Bossy où ils apprécient toujours aujourd'hui la proximité de la ville additionnée des plaisirs de la campagne.

La Mairie et le Conseil municipal présentent leurs meilleurs vœux à Alfons Kunz et leurs vives félicitations au couple pour leur anniversaire de mariage. Des remerciements sont également adressés à Colette qui nous a si bien conté leur histoire dans une émouvante lettre manuscrite. ●

Noces de diamant



C'est à Jablonec en Tchécoslovaquie, ville connue pour son industrie verrière au nord de l'actuelle République tchèque, que se rencontrent Margit et Karel Leder. Ils décident de sceller leur amour à Prague à l'été 1960 lors d'une cérémonie féérique, solennelle et inhabituelle, accompagnée à l'orgue par la sœur de Karel, membre de l'orchestre philharmonique tchécoslovaque. L'histoire nous est contée à deux voix émues par les époux, qui fêtent leurs noces de diamant en cette année 2020.

C'est avec le sourire dans la voix qu'ils nous exposent ensuite leur mémorable voyage de noces lors duquel ils ont rejoint un lac à une cinquantaine de kilomètres de Jablonec sur le dos d'une puissante moto... et se sont fait arrêter pour excès de vitesse.

Au début des années 60, deux enfants naissent de leur union. En 1968, Karel obtient un poste à Genève, au BRPI (actuelle OMPI - organisation mondiale de la propriété intellectuelle). Il était alors extrêmement difficile de sortir de Tchécoslovaquie mais la relative liberté induite par le Printemps de Prague, qui se jouait au même moment, permit à la famille de s'installer au Grand-Saconnex le 1er août 1968. Karel restera à l'OMPI jusqu'à sa retraite en 1991 tandis que Margit, infirmière diplômée, exercera à l'Hôpital de la Tour jusqu'en 2000.

Le 1er avril 1982, la famille emménage à Collex-Bossy dans l'une des deux

maisons qu'ils ont fait construire avec les époux Noll-Wagenfeld au chemin du Crest-d'El. Le village comptait alors moins de 500 habitants. Aujourd'hui grands-parents de 5 petits-enfants, ils coulent des jours heureux dans la commune dont ils saluent le développement harmonieux et pour laquelle ils s'impliquent tant que possible.

Le Conseil municipal et la mairie leur adressent leurs vives félicitations pour ce si bel anniversaire de mariage! ●

Avis aux amis des chats

Un témoignage poignant est parvenu en mairie, celui d'une jeune femme dont les jeunes chats sont décédés. À chaque fois, le vétérinaire aurait évoqué la possibilité d'une intoxication.

Ces empoisonnements pourraient être liés à l'utilisation, par certains, de pesticides et raticides dispersés pour éliminer les nuisibles. Il est important de savoir que ces substances peuvent se révéler fatales pour les félins domes-

tiques. En l'absence de solution alternative envisageable pour faire face aux déprédateurs, il est fortement conseillé de placer les pastilles ou sachets dans des endroits exigus, inaccessibles aux chats.

Si d'aventure les chats étaient visés directement par la mise en place des répulsifs, il faut savoir que des dispositifs naturels et inoffensifs pour les bêtes peuvent être installés. Par exemple, le vinaigre blanc a une odeur forte qui fait fuir les chats. Le citron et les agrumes sont également déplaisants pour les animaux de compagnie. L'usage d'huiles essentielles est déconseillé, car elles peuvent s'avérer dangereuses pour les chats.

Il va de soi que ces répulsifs ne doivent pas être appliqués directement sur l'animal mais être déposés dans les lieux fréquentés par celui-ci. Pour une intervention instantanée, l'eau peut être utilisée directement pour chasser le chat.

Et, si un chat venait à importuner le voisinage, n'hésitez pas à en référer à son propriétaire et trouver ensemble un arrangement favorisant le mieux-vivre ensemble, chats compris! ●

Jeunesse, scolaire et parascolaire

L'école en forêt



Depuis la rentrée du mois d'août, trois classes de l'école se rendent en forêt environ une fois par mois, accompagnées de leurs enseignantes et de quelques adultes supplémentaires. Rencontre avec les principaux intéressés.

Où allez-vous exactement?

On va dans la forêt de Collex, au bois de la Foretaille. On se met en cortège et on y va à pied.

Qu'est-ce que vous faites, quand vous êtes là-bas?

On récite une poésie d'entrée et de sortie, « Pachamama ». On fait des activités, des cabanes, sans abîmer les arbres. On joue, aussi. Pour les activités, on est par deux: un 1P avec un 3P, un 2P avec un 4P. On cherche des champignons, des insectes...

Qu'avez-vous déjà appris?

On a appris à construire un bonhomme avec des objets de la nature. On apprend à respecter la nature, à observer, à travailler ensemble, à construire une cabane.

Qu'est-ce que vous aimez, quand vous êtes en forêt?

On aime faire des cabanes, être dehors, respirer, courir partout, se défouler, fabriquer des choses, trouver des totems, jouer avec ses amis, faire des bonshommes-feuilles, se mélanger avec les élèves des autres classes qui sont avec nous!

Merci à la classe de 3P-4P d'Hélène Noverraz et Angela Mossaz pour ses réponses! ●

Pascaline Geiser, enseignante



Par un beau week-end d'octobre, quatre lutins motivés bien que masqués sont retournés en enfance. Ils ont scié et peint des lamelles de bois, cousu des bonnets, imaginé des visages amusants et confectionné de beaux pompons rouges pour confectionner ces personnages attachants.

Tout ce beau monde a pris place au bourneau pour éclairer cette période un peu sombre.

Espérons que les sourires espiègles et les yeux rieurs de ces lutins sauront faire vibrer votre cœur.

Les lutins masqués

Extinction de l'éclairage public



Depuis le 1er décembre et jusqu'au 28 mars 2021, Collex-Bossy fait l'expérience de l'extinction de l'éclairage public nocturne sur trois secteurs du territoire communal. La route de Rosière à Bossy ainsi que le parking communal et la zone des Houchettes à Collex verront les candélabres qui les bordent s'éteindre de minuit à 5h du matin durant la période déterminée pour cet essai.

Les raisons qui ont mené les autorités à proposer cette expérience sont multiples. Au-delà des économies d'énergie engendrées par cette coupure, il est important de savoir que l'extinction de l'éclairage nocturne est bénéfique à la

SUBVENTIONS ÉNERGIE

En 2021, la Commune reconduit l'aide financière pour le développement des énergies renouvelables, les économies d'énergie et l'encouragement à la mobilité douce.

Ces subventions sont octroyées jusqu'à concurrence du montant voté au budget annuel communal pour le financement de celles-ci et s'interrompent à épuisement du fonds.

- Règlement et formulaires de requête disponibles sur le site:
- > www.collex-bossy.ch

santé humaine et permet de protéger la biodiversité nocturne de la pollution lumineuse. Un bilan de cette action sera établi au printemps 2021. ●

Bulletin statistique déchets

Les statistiques cantonales en matière de déchets ont été publiées dans le courant de l'automne. L'occasion pour la Mairie d'analyser celles de Collex-Bossy et de les comparer avec les années précédentes. Une brochure a été distribuée à tous les ménages à ce sujet, mettant en exergue une augmentation des déchets produits à Collex-Bossy, par habitant et par an.

Au-delà des chiffres et graphiques de ce bulletin déchets, disponible sur le site www.collex-bossy.ch, il est important de rappeler que le meilleur déchet demeure celui que l'on ne produit pas. Plusieurs méthodes éprouvées permettent de réduire significativement sa quantité de déchets, comme privilégier les produits avec moins d'emballages et les éco-recharges, éviter les produits jetables, réparer, donner et échanger.

La Mairie remercie ses habitants et habitantes pour les efforts déjà consentis et ceux qu'ils et elles fourniront à l'avenir! ●

Favorisez la biodiversité

Remplacez votre haie de thuyas par une haie d'essences indigènes!

L'État de Genève, à travers son programme « nature en ville », soutient financièrement l'arrachage d'une haie composée d'une seule espèce, souvent exotique et ornementale (comme le thuya ou la laurelle) et la plantation d'une haie d'essence indigène. Le soutien financier peut couvrir jusqu'à 40% du coût. Attention, les plantations com-

pensatoires obligatoires ne peuvent pas bénéficier de ce soutien.

Les demandes de financement peuvent être envoyées à tout moment. Par contre, la plantation des haies se fait pendant la période de repos de la végétation (octobre à mars) et le financement est réalisé une fois les travaux effectués et sur convention.

- Pour plus d'informations, se référer au site Nature en ville:
- > www.100sitesnatureenville.ch ●

Nichoirs à mésanges



Pour lutter contre la prolifération de la chenille processionnaire du pin sur le territoire, la commune de Collex-Bossy a mis en place plusieurs nichoirs à mésanges (prédatrices naturelles du nuisible) à des emplacements-clés déterminés de concert entre les services techniques communaux et l'association La Libellule.

Afin de réactiver cette opération en 2021 et pouvoir tirer un bilan de cette action, un questionnaire est parvenu aux personnes chez qui un nichoir a été installé. Celui-ci est à retourner à la mairie avant le 10 janvier de façon à tirer un bilan de l'action sur l'année 2020 et remettre en état les installations qui doivent l'être avant la mi-février. ●

Quelle protection pour notre patrimoine culturel en cas de sinistre?



Nous avons tous en mémoire les terribles images de la cathédrale Notre-Dame de Paris en flammes. Des siècles d'histoire réduits en cendre et des chef-d'œuvres emportés. Mais la facture aurait pu être bien plus lourde sans l'intervention de professionnels et bénévoles qui ont pu mettre à l'abri des œuvres d'art d'une valeur inestimable.

À Genève, ce sont les femmes et les hommes de la Protection des biens culturels (PBC), rattaché-e-s à l'Organisation régionale de protection civile de Valavran (ORPC) qui œuvrent pour la protection de notre patrimoine culturel en cas de sinistre. Rencontre avec Luca Cimino, Lt protection des biens culturels et Gaël Kilchherr, spécialiste protection des biens culturels, coresponsables de ce service, dont la mission est de voler au secours de nos biens culturels.

Collex-Bossy infos: Pouvez-vous nous présenter votre service?

Notre groupe est composé de miliciens qui font partie des quelque 300 astreints composant l'ORPC Valavran. Notre domaine compte 8 spécialistes ayant des professions distinctes. Par

ailleurs, nous avons reçu, par la Protection Civile cantonale, une formation complémentaire sur l'extraction et la sauvegarde des biens culturels en cas de sinistre.

Notre efficacité dépend principalement de notre connaissance du bien culturel à protéger. C'est pourquoi, lors de nos cours de répétition semestriels, nous procédons à des visites ponctuelles, au recensement et à la planification d'intervention en cas de sinistre des biens culturels classés, présents sur notre circonscription.

Nos missions légales, sur le territoire de l'ORPC Valavran, peuvent être déclinées en deux points:

1. Être prêt, en cas d'urgence, à faire le nécessaire pour minimiser les dégâts occasionnés sur les biens culturels.
2. Garantir, grâce à la création d'une documentation de sécurité, une trace des biens culturels afin de les reconstruire, si besoin est.

Qu'est-ce qu'un bien culturel?

Au sens large, un bien culturel représente les biens, meubles, immeubles ou vivant (plantes), qui présentent une grande importance pour le patrimoine culturel des peuples. Au sens de la loi fédérale sur le transfert international des biens culturels (LTBC), deux critères sont nécessaires afin d'employer le terme de bien culturel:

1. L'objet fait partie de l'une des catégories mentionnées dans la Convention de l'UNESCO de 1970 (art. 1) ou de la Convention de l'UNESCO de 2001.
2. L'objet revêt une importance pour l'un des domaines suivants: archéologie, préhistoire, Histoire, littérature, art, science.

Quels sont les monuments protégés à Collex-Bossy?

Les monuments connus des autorités et classés à l'inventaire cantonal de protection des biens culturels sur le territoire de Collex-Bossy sont la Cha-

pelle de la Persécution, le Château et la Ferme de Collex-Bossy ainsi que l'Église Saint-Clément.

Il existe probablement d'autres biens culturels non classés au sein de votre commune. Les détenteurs sont libres de collaborer avec notre service PBC s'ils le souhaitent afin de prévoir une intervention complémentaire en cas de sinistre.

En cas de sinistre, quelles seraient vos premières actions?

Un processus défini est mis en œuvre par étape. L'alarme est donnée par les premiers arrivants sur site (pompiers, police ou personne de piquet) et les principaux acteurs sont contactés. Si le sinistre implique un bien culturel classé, la PBC est alarmée et les miliciens se rendent sur place le plus rapidement possible. Le responsable devra ensuite constater l'ampleur des dégâts afin de maximiser la plus-value de l'intervention de la PBC.

Pensez-vous que la population soit assez sensibilisée à l'importance de la protection des biens culturels?

La loi oblige les détenteurs d'un bien culturel classé à mettre en œuvre des mesures de protection. La coordination avec notre service en fait partie et il est de notre responsabilité de s'en assurer pour chacun des biens se trouvant sur notre circonscription. Ce dispositif est bien accueilli par les propriétaires qui sont, pour la majorité, avertis de cette particularité en faisant l'acquisition d'un bien culturel.

Souhaitez-vous rajouter quelque chose?

Si vous êtes détenteur d'un bien culturel au sens de la loi (LTBC), et que vous souhaitez nous en faire part afin de le protéger au mieux, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail ou par téléphone pour en discuter.

- ORPC Valavran
- > pbc@orpcvalavran.ch
- > 079 384 26 82
- > 022 774 08 06 ●

Skander Chahlaoui, adjoint

Plan directeur communal

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE MOBILITÉ

Dans le cadre de la mise à jour de son Plan directeur communal (PDCom), la commune de Collex-Bossy a demandé au bureau RR&A de réaliser une enquête dans l'optique de comprendre les flux de mobilité au sein de son territoire et en lien avec les communes alentours, suisses comme françaises.

Un questionnaire a été mis au point et distribué à l'ensemble de la population par tout-ménage. Au total, 141 personnes ont répondu, soit 8% de la population, ce qui permet une bonne représentativité générale.

Résumé des résultats (les résultats complets figureront dans le plan directeur communal)

Les transports publics sont particulièrement critiqués et offrent un grand potentiel d'amélioration. La mise en œuvre du Léman Express et ses problèmes de fiabilité sont fréquemment cités. Le transbordement à Colovrex pour se rendre en ville est mal perçu. L'adaptation du réseau pour réintroduire une ligne TPG directe entre Collex et Cornavin est très fortement sollicitée. L'offre en fin de soirée (après 19h) est jugée insuffisante.

La sécurité semble être la principale raison pour laquelle les répondants ne circulent que peu à vélo. Ceux-ci pointent le partage de la chaussée avec un trafic automobile dense et rapide, et de fait, le manque d'aménagements cyclables en site propre. Le projet de réaménagement des routes des Fayards et de Collex doit permettre des itinéraires cyclables continus et hors trafic. Toutefois, c'est les liaisons vers le centre de l'agglomération: routes de Vireloup et de Colovrex qui sont le plus fréquemment citées comme insatisfaisantes.

L'infrastructure piétonne soulève moins de critique. Cependant, l'enquête met en évidence l'absence de trottoir entre l'arrêt de bus de Colovrex et Collex-Bossy. En effet, en raison des mauvaises correspondances de bus, les habitants sont amenés à marcher le long des routes et aimeraient pouvoir le faire en toute sécurité (trottoir et éclairage).

Ferney-Voltaire est une destination sous-estimée dans la politique de déplacement actuelle. Une amélioration des liaisons de mobilité douce et transports publics est sollicitée (réduire le nombre de transbordement).

Finalement, il serait judicieux de favoriser l'implantation d'un commerce de proximité au centre de Collex pour permettre aux habitants de faire une partie de leurs courses sans véhicule motorisé.

ATELIER PARTICIPATIF



L'atelier, organisé le samedi 3 octobre 2020 à la salle communale de Collex-Bossy, a réuni 58 habitants. Il visait à établir un état des lieux partagé dans le cadre de la révision du Plan directeur communal. L'atelier poursuivait les trois objectifs suivants:

- > Élaborer un diagnostic «habitant» sur les thématiques des liens de Collex-Bossy avec son contexte et du cadre de vie.
- > Envisager des perspectives d'évolution au regard de la transition écologique.
- > Formuler des rêves pour Collex-Bossy dans 15 ans.

Pour le premier temps de diagnostic, les habitants étaient invités à travailler sur des supports cartographiques qu'il s'agissait d'annoter. Le second temps visait à remplir une grille d'analyse en réponse à des questions. Le format table-ronde a été privilégié dans ce cadre. Finalement, les habitants avaient la possibilité d'écrire leurs rêves pour leur commune et de les déposer dans une boîte dédiée.

Résumé des résultats (les résultats complets figureront dans le plan directeur communal)

Aux questions liées aux pôles d'attraction, les participants ont mis en exergue trois grandes centralités – Versoix, Ferney-Voltaire et Genève – concentrant une multitude de commerces, services, lieux culturels/de loisirs et d'emplois. Pour les loisirs, les territoires de l'espace rural de Collex-Bossy/Versoix et les rives du lac sont largement plébiscités.

Pour ce qui est de la qualité de vie communale, elle est située par les participants entre les appréciations «mieux qu'ordinaire» et «exceptionnel». De plus, leur positionnement vis-à-vis de la transition écologique est sans appel. Il s'agit d'un dossier «plutôt primordial».

Quant aux rêves... Il était demandé aux habitants de rédiger leurs rêves pour leur commune à l'horizon de 15 ans. À la lecture de ceux-ci, des thèmes apparaissent régulièrement traduisant autant d'attentes. Ci-après, les rêves les plus exprimés:

- > Mise en place de lieux de rencontre. Aménagement d'une centralité de village et d'espaces publics conviviaux (en favorisant les piétons).
- > Développement du village en conservant son identité: arborisation/végétation des jardins, urbanisation modérée, relations de voisinage.
- > Amélioration des liaisons de transports publics (lieux de desserte, temps de parcours, fréquences, etc.) et des parcours pour vélos. ●

Signature de l'acte d'achat de la laiterie de Bossy



En ce jeudi 12 novembre 2020, par un soleil radieux, Claude Mercier et Nicolas Baumgartner, respectivement président et secrétaire de la société collective de la laiterie de Bossy, Ricardo Muñoz, maire, Bernard Fracheboud et Skander Chahlaoui, adjoints, ont signé l'acte d'achat, par la commune, du bâtiment de la laiterie de Bossy.

Depuis 2015, la commune et la société sont en pourparlers au sujet de cet achat. Élisabeth Fatton et Arnaud Ythier, anciens maires, n'ont pas ménagé leur énergie pour faire aboutir cette tran-

saction. Des obstacles ont dû être surmontés. Mais, le 8 septembre 2020, le Conseil municipal a voté par 13 oui, 1 non et 0 abstention le crédit d'achat.

Dès lors, il s'agit pour l'Exécutif, le délibératif et les habitantes et habitants de Collex-Bossy de proposer des affectations afin que ce bâtiment, idéalement situé au centre de Bossy, puisse à nouveau remplir son rôle de « totem » et recréer ainsi un lieu fédérateur pour les Collésiennes, Collésiens et Bossiotes. ●

Réseau non structurant

Dans le cadre de la délégation de compétence entre l'État et les communes, les communes genevoises devront, dès le 1er janvier 2021, émettre des directives de circulation pour les chantiers se trouvant sur le réseau non-structurants.

De quels axes s'agit-il? Ce réseau réunit les voies qui n'ont pas d'impact sur les environs, notamment parce qu'elles ne sont pas cantonales et ne portent pas le réseau TPG. À Collex-Bossy, toutes les voies sont concernées à l'exception des routes de Fayards et de

Collex (routes cantonales) et de celles de l'Étraz et de Vireloup (passage des lignes TPG).

Cette nouvelle compétence implique pour la Commune une surveillance de tous les chantiers situés aux abords des voies publiques. Ces chantiers devront faire l'objet d'une demande officielle sur le site de l'État (<https://ge.ch/tergechadopu/home>). Ces requêtes seront traitées par la Commune et le respect des directives édictées sera vérifié. ●

Nouvelle cuisine scolaire

Pour pallier l'obsolescence de la cuisine attenante à la salle communale et répondre à l'augmentation significative de repas servis par le restaurant scolaire, la Commune a choisi de mutualiser ces lieux de préparation des repas en agrandissant celui de la salle communale.

Le chantier de la nouvelle cuisine a débuté le 7 septembre. Après la démolition du mur de séparation existant pour un espace de travail plus adéquat et confortable, le plafond a été assaini et l'éclairage modifié par des ampoules LED plus économiques. Le sol et les murs seront ensuite carrelés et l'équipement électroménager remplacé par du matériel neuf et moins énergivore.



Dès que la nouvelle cuisine sera opérationnelle, l'actuel espace dévolu au restaurant scolaire, situé dans le bâtiment de la nouvelle école, sera réhabilité en lieu de service des repas. Le lave-vaisselle sera remplacé et des espaces seront aménagés pour le dressage des plats. Des bacs isothermes serviront pour le transport de la nourriture entre la nouvelle cuisine et les lieux de repas, à savoir le restaurant scolaire et l'espace de vie enfantine le Petit Chevalier.

Les travaux devraient être achevés avant la fin de l'année, pour le plus grand bonheur de tous! ●

Agenda

Les dates des Vœux de la Mairie et de la traditionnelle flambée des sapins seront communiquées rapidement si la situation sanitaire venait à s'améliorer dans les prochaines semaines.

Les dates de levées des encombrants en 2021 n'ont pas encore été arrêtées à l'heure où ce Collex-Bossy infos est publié.

L'agenda communal est régulièrement mis à jour sur le site www.collex-bossy.ch

Décembre

24 Vacances scolaires du 24 décembre au 8 janvier.

Janvier

17 Sylvie la maîtresse décolle « La malle », Chapelle, 17h.
26 Séance du Conseil municipal, 19h30.

Février

7 Branimir Ostojic et Andro Ostojic-Gindre, duo père et fils à la guitare, Chapelle, 17h.
23 Séance du Conseil municipal, 19h30.

Mars

21 Michel Tirabosco et Dagoberto Linhares, duo flûte de pan et guitare, Chapelle, 17h.
23 Séance du Conseil municipal, 19h30.



**Commune de
Collex-Bossy**

Mairie de Collex-Bossy

199 route de Collex
1239 Collex-Bossy
022 959 77 00
info@collex-bossy.ch
www.collex-bossy.ch

Heures d'ouverture et permanence téléphonique

Lundi, jeudi et vendredi de 8h à 11h
Mardi de 15h à 19h
Fermé les vendredis des
vacances scolaires

Collex-Bossy infos

Collex-Bossy infos paraît quatre fois par an. La rédaction invite tous les Collésiens et Bossiotes à participer à sa préparation en envoyant leurs articles par courriel à : info@collex-bossy.ch (max. 1'200 signes). Ils seront publiés dans la mesure du possible, sans que la rédaction n'assume la responsabilité de leur contenu. Concernant le recours à l'écriture inclusive, la méthode de formulation est laissée à l'appréciation des auteurs.

Rédaction : Administration communale
Coordination : Enrica D'Alfonso
Graphisme : Z+Z, www.zplusz.ch
Copyright photos : Mairie de Collex-Bossy, école de Collex-Bossy, Jean-Pierre Kranck, Rose Marie Mota, Dorothea Noll
Impression : Atar Roto Presse SA

Imprimé en Suisse à 750 exemplaires sur papier FSC 100% recyclé

SUIVEZ L'ACTUALITÉ
DE LA COMMUNE

www.collex-bossy.ch



Facebook
Commune de Collex-Bossy

